



Health
Canada

Santé
Canada

QUÉBEC

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur
Le 1^{er} mai 2017

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.		
Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.		
Examen buccal complet		
01610		141,35 \$
Examen d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois		
01611		68,05 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales, série complète		
1 par période de 60 mois.		
Ne doit pas être couvert conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02110		79,57 \$
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules)		
10 par période de 12 mois.		
02121		23,04 \$
02135		26,18 \$
02139		16,76 \$
02150		16,76 \$
Radiographies panoramiques		
02610		63,86 \$
Radiographies céphalométriques		
02710		89,38 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04305		200,69 \$
04315		107,84 \$
04316		270,12 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
70430		240,80 \$
70441		150,99 \$
70442		287,98 \$
71205		185,13 \$
71206		130,87 \$
72105		293,14 \$
72235		375,05 \$
72236		319,34 \$
72305		175,36 \$
72325		214,64 \$
74230		272,77 \$
74240		345,50 \$
74611		321,47 \$

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
75115		286,33 \$
75215		302,47 \$
75315		375,05 \$
75316		272,77 \$
76945		1 018,00 \$
76955	L	818,30 \$
76960		199,70 \$
79615		136,10 \$
79710		879,47 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
<p>Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.</p>		
92305		198,93 \$
92335		266,98 \$
92355		319,34 \$

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois par spécialité.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01620		1 418,64 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04335		60,40 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04505		118,66 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72415		580,03 \$
72416		395,95 \$
72510		224,06 \$
73121		272,77 \$
75415		617,70 \$
75700		507,78 \$
76170		350,70 \$
76201		1 015,57 \$
76301		989,38 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
94415		69,10 \$